

SECTION SPORTIVE GYMNASTIQUE COLLEGE PIERRE DE COUBERTIN

Le club de l'AS TAMARIS Gymnastique et le collège Pierre de COUBERTIN organisent, conjointement, une sélection pour l'entrée en section Sportive Scolaire Gymnastique. L'admission dans cette Section est réservée aux futures élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui souhaitent suivre normalement des études menant au Brevet des Collèges en quatre ans et profiter d'un entraînement particulier dans ce sport (2 heures hebdomadaires).

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

◇ *Composition :*

1. **L'inscription en ligne sur le site internet de l'AS TAMARIS** (lien en bas de page - onglet "Inscriptions").
2. **Les bulletins scolaires** de l'année précédente et ceux des 2 premiers trimestres de l'année en cours
3. **Autorisation de sortie à 17h00 directement du gymnase Karine BOUCHER**
4. **Règlement de la section sportive scolaire Gymnastique signé**

◇ *Calendrier :*

- Inscription via le formulaire en ligne sur le site internet du club AS TAMARIS au plus tard le **10 mars 2024**.
- Les documents complétés sont à déposer au plus tard lors du test de sélection (sur convocation). Ils seront ensuite transmis à la commission de sélection du **Collège Pierre de COUBERTIN**.

DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION :

Les candidates recevront à compter du 12 mars 2024, une convocation pour passer des tests sportifs (tests athlétiques – tests techniques) qui auront lieu le 19 mars 2024 à Saint-Jean-de-Braye.

L'ensemble des dossiers seront examinés par la commission d'admission.

Une confirmation écrite de sélection vous sera adressée à partir du 21 mars. En cas de refus, celui-ci sera motivé.

Particularité : pour les élèves hors secteur Collège de Coubertin, une demande de dérogation est nécessaire. Cette dérogation s'effectue auprès du DASEN

LA VIE A LA SECTION :

1. **Les études :**

Les élèves de la section suivent la même scolarité que leurs camarades de niveau équivalent, mais, pour tenir compte des exigences particulières à leur pratique sportive, l'emploi du temps est aménagé avec la fin des cours à 15h00 les mardis ou jeudis.

2. **La gymnastique :**

Les élèves de la Section Sportive scolaire bénéficient de l'horaire hebdomadaire d'EPS en vigueur ; en plus, ils suivent, sous la direction d'un éducateur diplômé un entraînement spécifique « GYMNASTIQUE » **les mardis ou jeudis de 15h00 à 17h00**.

Il est évident que les élèves doivent entrer dans cette section avec des qualités humaines affirmées leur permettant de mener de front les études et la gymnastique :

Le sérieux, la volonté et la persévérance sont nécessaires pour RÉUSSIR.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Collège Pierre de COUBERTIN
66 Av. Pierre Mendès France,
45800 Saint-Jean-de-Braye
02-38-89-61-44

AS TAMARIS GYMNASTIQUE
31 Rue Jeanne d'Arc
45800 Saint-Jean-de-Braye
astamaris.gym@gmail.com
www.astamaris-gym.com